

LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT INSCRITES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Caen la mer salue une reconnaissance historique et universelle

La Communauté urbaine Caen la mer se réjouit de la décision du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO d'inscrire les Plages du Débarquement de Normandie au patrimoine mondial de l'humanité. Cette reconnaissance internationale consacre la portée universelle de ces lieux où s'est jouée, le 6 juin 1944, une page décisive de l'histoire du XXe siècle et de la reconquête de la liberté en Europe.

Au sein du territoire de Caen la mer, les plages de **Colleville-Montgomery** et **Hermanville-sur-Mer**, secteurs emblématiques de **Sword Beach**, participent pleinement à cette histoire. C'est ici que débarquèrent notamment les commandos britanniques et les 177 Français du Commandant Philippe Kieffer, seuls soldats français à participer aux premières vagues du Débarquement. Ces lieux demeurent aujourd'hui des espaces de mémoire, de transmission et de recueillement, fréquentés chaque année par des visiteurs venus du monde entier.

Cette inscription constitue une reconnaissance de plusieurs décennies d'engagement des collectivités, des associations, des historiens, des bénévoles et de l'ensemble des acteurs qui œuvrent quotidiennement à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine exceptionnel. Elle rappelle également que ces plages ne sont pas uniquement des sites historiques : elles portent un message universel de paix, de liberté, de réconciliation entre les peuples et de défense des valeurs démocratiques.

Nicolas Joyau, Président de Caen la mer

« L'inscription des Plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO est une grande reconnaissance pour notre territoire et surtout pour celles et ceux qui, par milliers, armés de leur courage, sont venus libérer la France et l'Europe. Cette inscription reconnaît la **valeur universelle de ces lieux**.

Pour Caen la mer, **cette distinction renforce notre responsabilité collective** : préserver ces sites, transmettre leur histoire aux jeunes générations et faire vivre le message de paix qu'ils incarnent. »

Pierre Schmit, Maire d'Hermanville-sur-Mer, membre du Bureau communautaire de Caen la mer en charge de la valorisation du patrimoine historique

« Les plages d'Hermanville-sur-Mer et de Colleville-Montgomery sont bien plus que des lieux de mémoire : elles sont le symbole d'un engagement collectif pour la liberté. Cette inscription à l'UNESCO vient consacrer un **travail de longue haleine mené avec l'ensemble des partenaires du territoire**.

Elle nous engage à poursuivre nos efforts pour **protéger ces paysages, transmettre leur histoire** avec exigence et accueillir les visiteurs dans le respect de ce qu'ils représentent. Chaque génération doit pouvoir comprendre que ces plages racontent non seulement le Débarquement, mais aussi la victoire des valeurs de paix, de solidarité et de démocratie. »

Frédéric Loinard, Maire de Colleville-Montgomery

« L'inscription de notre littoral au patrimoine mondial de l'UNESCO est une reconnaissance majeure de la **valeur universelle de ces lieux de mémoire**. Elle nous engage collectivement à les préserver, à les transmettre avec fidélité et à faire vivre leur histoire, alors que les derniers témoins directs du Débarquement disparaissent peu à peu. Cette inscription nous donne une responsabilité supplémentaire : faire vivre cette mémoire auprès des jeunes générations avec exigence et authenticité. »

Au-delà de la reconnaissance patrimoniale, cette inscription ouvre une nouvelle étape pour le territoire. Elle contribuera à renforcer la **visibilité internationale de Caen la mer et de la Normandie**, tout en favorisant un **tourisme de mémoire responsable**, respectueux des sites et des populations qui les font vivre au quotidien.

Aux côtés des communes concernées, de la Région Normandie, du Département du Calvados, de l'État et de l'ensemble des partenaires engagés dans cette candidature, Caen la mer poursuivra son action en faveur de la préservation, de la médiation culturelle et de la transmission de cet héritage exceptionnel, afin que ces lieux continuent d'incarner, pour le monde entier, le prix de la liberté et l'exigence de la paix.